



## PREFECTURE DE POLICE

DIRECTION DES TRANSPORTS ET DE LA PROTECTION DU PUBLIC  
SOUS-DIRECTION DE LA PROTECTION SANITAIRE ET DE L'ENVIRONNEMENT  
Bureau de la Prévention et de la Protection Sanitaires

Section Opérations Mortuaires

STPP 2015 - 283

Paris, le 22 AVR. 2015

### ARRÊTÉ

Portant **renouvellement d'habilitation** dans le domaine funéraire  
**LE PREFET DE POLICE**

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2223-23 et R.2223-56 ;
- Vu l'arrêté du 9 avril 2009 portant habilitation n° 09-75- 221 dans le domaine funéraire pour une durée de six ans de l'entreprise « **ABYDOS HYGIENE FUNERAIRE – AHF** » située 99bis, avenue du Général Leclerc à Paris 14<sup>ème</sup> ;
- Vu la demande de renouvellement d'habilitation formulée par Mme Huguette AMARGER, gérante de l'entreprise citée ci-dessous ;

### ARRÊTÉ

**Article 1<sup>er</sup>** : L'entreprise :

**ABYDOS HYGIENE FUNERAIRE - AHF**  
**99bis, avenue du Général Leclerc - 75014 PARIS**  
**exploitée par Mme Huguette AMARGER**

est habilitée pour exercer sur l'ensemble du territoire français les activités funéraires suivantes :

- **Soins de conservation**

**Article 2** : Le numéro de l'habilitation est **15-75-221**.

**Article 3** : Cette habilitation est valable **six ans**, à compter de la date du présent arrêté.

**Article 4** : L'habilitation peut être renouvelée à la demande de l'entreprise. Cette demande, accompagnée des pièces requises, doit parvenir à la Préfecture de Police deux mois avant l'expiration de l'habilitation détenue.

**Article 5** : Le Directeur des transports et de la protection du public est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Paris et de la Préfecture de Police.

Pour le préfet de police et par délégation,  
le directeur des transports et de la protection du public absent ou empêché,  
la chef du bureau de la prévention et de la protection sanitaires,

Catherine GROUBER

REPUBLIQUE FRANÇAISE  
*Liberté Egalité Fraternité*



PREFECTURE DE POLICE - 9, boulevard du Palais - 75195 PARIS CEDEX 04 - Tél. : 01 53 71 53 71 ou 01 53 73 53 73

Serveur vocal : 08 91 01 22 22 (0,225 € la minute)

<http://www.prefecture-police-paris.interieur.gouv.fr> – mél : [courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr](mailto:courriel.prefecturepoliceparis@interieur.gouv.fr)